Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente maison avec découpage terrain copropriété non régularisé

Par Yohan33

Bonjour,
Nous sommes un couple et nous étions propriétaires d'une copropriété de 2 lots. L'un de ces 2 lots était notre résidence principale l'autre lot était loué. Lorsque nous étions encore propriétaires de ces 2 lots nous avions récupéré un bout de terrain du lot mis en location pour y bâtir un abri de jardin maçonné en écrivant une AG dans ce sens. La clôture délimitant les 2 lots a été placée en fonction de ce découpage.
L'année dernière nous avons vendu le lot en location. Lors de la signature du compromis et de l'acte authentique l'agent immobilier que le fait que le plan de masse n'était pas mis à jour ne posait pas de problème.
Il y a quelques mois nous avons mis en vente le lot avec l'abri, dans l'état descriptif de la maison nous avons mis l'abri de jardin. Le même agent immobilier a oublié de vérifier le plan de masse et on a signé le compromis. Nous allons bientôt signer l'acte authentique mais cet abri n'a pas été régularisé avec un géomètre et la mise à jour du règlement de copropriété. Dans les mois qui suivent la vente les acquéreurs tenteront de régulariser avec les copropriétaires.
Est-ce que nous pouvons retirer cet abri entre le compromis et l'acte authentique ? sinon comment nous protéger d'éventuelles poursuites des acquéreurs si les copropriétaires refusent de régulariser ?

Merci pour vos réponses

Yohan

Par Al Bundy

Bonjour,

Je ne comprends pas bien votre question, il s'agit de régulariser la construction de l'abri ? la division pour la création d'un lot de copropriété pour l'abri ?